

Commission « Aménagement des territoires et mobilités »
Rapporteur : Jean-Yves LABBÉ

Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional « Plan-guide de l'aménagement du Port de Concarneau, une feuille de route au service du développement portuaire concarnois »

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

En préambule sont rappelées les spécificités du port, caractérisé par la polyvalence de ses activités (pêche, construction et réparation navale, nautisme et plaisance), l'émergence d'activités nouvelles (biotechnologies, exploration marine), son imbrication dans la ville et la pénurie foncière qui en résulte pour son développement.

L'étude pour l'élaboration du plan-guide confiée au Groupement AIA territoires a été engagée en septembre 2020. Le document définitif a été présenté au comité de pilotage le 23 novembre 2021.

2. Observations du CESER sur les propositions du Conseil régional

Dans un cadre contraint par la très faible disponibilité de foncier, les principaux objectifs retenus pour la réorganisation de l'espace portuaire (regroupement des filières par pôle, relocalisation des activités tertiaires, accueil de nouvelles activités maritimes émergentes), ainsi que pour l'amélioration des conditions de circulation et la sécurisation des espaces professionnels (revendication récurrente des acteurs économiques), formalisent une perspective réaliste et pertinente pour la structuration et le développement des activités. Le CESER soutient l'ensemble des orientations stratégiques de ce plan-guide, qui vont dans le sens des recommandations de son étude *Produire et résider sur le littoral en Bretagne* de 2017 : meilleure connaissance et gestion dynamique du foncier portuaire, affectation prioritaire de ce foncier aux activités maritimes, maîtrise des implantations relevant de l'économie présentielle... Il tient aussi à souligner la volonté d'améliorer l'articulation entre les vocations culturelles/urbaines et industrielles du port, qui sont indissociables dans une ville née de la mer comme Concarneau (à ce sujet, voir l'étude *Fondations et expressions de la culture maritime en Bretagne* de 2021).

Son élaboration ayant par ailleurs fait l'objet d'une large consultation de l'ensemble des acteurs concernés, le CESER ne peut qu'approuver ce plan-guide. S'agissant en l'état d'un document d'orientation non contraignant à l'usage des autorités compétentes, il espère que les acteurs se mobiliseront tous autant que possible en faveur de sa mise en œuvre.

Afin de sécuriser l'accès à de nouvelles surfaces, nécessaires au développement de leurs activités, les acteurs de la construction et réparation navale suggèrent de compléter le schéma général en identifiant formellement les zones limitrophes de l'espace portuaire *stricto sensu*, afin de les affecter prioritairement au développement des activités maritimes. Le CESER ayant proposé, dans son étude précitée de 2017, l'identification de « Zones d'économie maritime d'intérêt régional » (ZEMIR), il soutient cette demande, dont la prise en compte permettrait de conforter la mise en œuvre des objectifs retenus.

Vote sur l'avis du CESER de Bretagne

Plan-guide de l'aménagement du Port de Concarneau, une feuille de route au service du développement portuaire concarnois

Nombre de votants : 104

Ont voté pour l'avis du CESER : 104

Sophie JEZEQUEL (CRAB), Edwige KERBORIOU (CRAB), Laurent KERLIR (CRAB), Jean-Paul RIAULT (FRSEA), Cécile PLANCHAIS (FRSEA), Anne RENOARD (Coordination rurale), Philippe DAGORNE (Par accord CERAFEL-UGPVB-CIL), Gilles MARECHAL (Par accord FRCIVAM-IBB), Olivier LE NEZET (CRPMEM), Jehane PRUDHOMME (CRPMEM), Agnès BARBE (Par accord Comités régionaux de la conchyliculture de Bretagne nord et Bretagne sud), Sylvie GOURVIL (CRMA), Philippe PLANTIN (CRMA), Nelly BUDET (U2P), Philippe LE ROUX (U2P), Sylvère QUILLEROU (CNPL), David CABEDOCE (CCIR), Séverine DUDOT (CCIR), Emmanuel THAUNIER (CCIR), Michel BELLIER (MEDEF), Marie-Christine LE GAL (MEDEF), Annie SAULNIER (MEDEF), Daniel TUNIER (MEDEF), Brigitte LE CORNET (CPME), Yannick SAUVEE (CJDE), Martial WESLY (Comité régional de la fédération bancaire française), Bernard LAURANS (Par accord SNCF-SNCF Réseau-EDF-ENEDIS-RTE-ENGIE-La Poste), Jean-Yves LABBE (Bretagne pôle naval), Ronan LE GUEN (Collectif de fédérations d'insertion par l'activité économique : par accord entre la fédération des entreprises d'insertion Bretagne, Chantier école Bretagne, Collectif des associations intermédiaires 29, Fédération des associations intermédiaires 22, Union départementale des associations intermédiaires 56), Jean LE TRAON (IRT B-COM), Sergio CAPITAO DA SILVA (ID4CAR), Anne COUËTIL (Par accord SER-FEE), Frédéric BAZANTAY (Par accord CRITT-Centres techniques de Bretagne), Catherine GUILLEAU (CFDT), Michel CARADEC (CFDT), Danielle CHARLES LE BIHAN (CFDT), Isabelle CONAN (CFDT), Joël DEVOULON (CFDT), Marie-Annick GARAUD LE GARS (CFDT), Norbert HELLUY (CFDT), Béatrice FRISONI (CFDT), Chantal GOSSELIN (CFDT), Chantal JOUNEAUX (CFDT), Thierry LEMETAYER (CFDT), Catherine LONEUX (CFDT), Yves LAURENT (CFDT), David RIOU (CFDT), Samuel BRICARD (CFDT), Jacques UGUEN (CFDT), Julie MASSIEU (CGT), Nicolas COSSON (CGT), Stéphane CREACH (CGT), Ronan LE NEZET (CGT), Lindsay MADEC (CGT), Jean-Luc PELTIER (CGT), Michel FRANCOMME (CGT), Nadine SAOUTI (CGT), Gaëlle URVOAS (CGT), Céline BONY (FO), Annie KERHAIGNON (FO), Eric LE COURTOIS (FO), Fabrice LERESTIF (FO), Pierrick SIMON (FO), Daniel CLOAREC (CFTC), Annie COTTIER (CFTC), Sylvie BOURBIGOT (SOLIDAIRES), David COCAULT (SOLIDAIRES), Marie-Andrée JEROME-CLOVIS (UNSA), Bertrand LE DOEUFF (UNSA), Catherine MAILLARD (CFE-CGC), Jean-Marc CLERY (FSU), Françoise FROMAGEAU (URAF), Annie GUILLERME (FR-CIDFF), Marion MILLO (Planning Familial), Virginie TEXIER (APEL), Yannick MORIN (CROS), Jean KERHOAS (Nautisme en Bretagne), Marie-Martine LIPS (CRESS), Michelle LE ROUX (FAS), Jean-Claude THIMEUR (Par accord URAPEI-CREAI), Marie-Christine CARPENTIER (URIOPSS), Dominique PIRIO (Réseau Cohérence), Joseph-Bernard ALLOUARD (Mouvement Agir Tous pour la Dignité), Michèle CASU (Réseau Bretagne solidaire), Mireille MASSOT (UNAASS), Fabienne COLAS (Union régionale de la Mutualité française), André DE DECKER (Par accord CPAM-CAF-MSA), Claudine PERRON (Kevre Breizh), Patrice RABINE (SYNDEAC), Eric HITTI (Universités de Bretagne), M'Hamed DRISSI (Conférence des directeurs des Grandes écoles de Bretagne), Valérie MAZAURIC (IFREMER), Maryvonne LE PEZENNEC-CHARRIER (Par accord entre l'UFC - Que choisir et Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)), Anne-Sophie JEGAT (FRGEDA), Laetitia BOUVIER (JA), Karim KHAN (Par accord UNAT-UBHPA-UMIH-SNAV-FNTV-FVRB-UBGF), Marie-Pascale DELEUME (Eau et rivières de Bretagne), Jean-Pierre BAGEOT (Eau et rivières de Bretagne), Sylvie MAGNANON (Bretagne vivante), Michel CLECH (REEB), Jean-Philippe DUPONT (Personnalité qualifiée environnement et développement durable), Franck PELLERIN (Personnalité qualifiée), Bernard GAILLARD (Personnalité qualifiée), Thierry MERRET (Personnalité qualifiée)

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 0

Adopté à l'unanimité